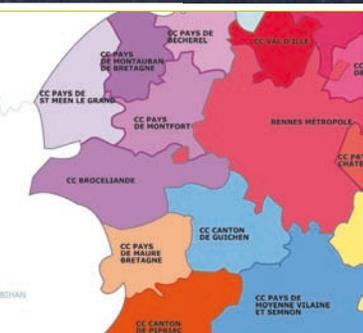


PLÉLANmag

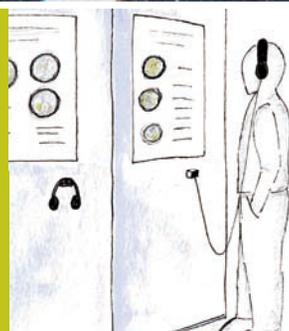
novembre /décembre 2010

N°8

Restaurant scolaire : suivez le guide !



**P.4 Réforme des
collectivités :
Plélan se positionne**



**P.12 Les murs ont
des oreilles à la
médiathèque**

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 11h30

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h30-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : mediatheque@plelan-le-grand.fr

Site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : cyberbase@plelan-le-grand.fr

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

CARNET

(de septembre à octobre 2010)

Naissances

TONNEL Sarah
SIMON Tony
DESERT Milo
GENDROT Clément
HERVÉ Thomas
BERNARD Julien

Mariage

LE MEUR Laurent et GUILLEUX Corinne

Décès

DERBRÉ HÉLÈNE NÉE MADIEU
BAREL EMILE
HÉDREUX DENISE NÉE ROBERT
VAN DER WAALS RENÉE



Des élèves de l'école la "Pierre Pourprée" devant le restaurant municipal

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.
Directeur de publication : Laurent Peyrègne
Directrice adjointe : Patricia Garin
Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu
Rédaction : Murielle Douté-Bouton, Frédéric Chenu & Jackie Berteaud
Photos : Frédéric Chenu & Jackie Berteaud
Imprimerie : IPO

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41
courriel : communication@plelan-le-grand.fr



Le mot de l'adjointe aux affaires sociales & à la vie scolaire

Avec la création du Relais Assistants Maternels par la Communauté de Communes de Brocéliande, la rentrée se place résolument sous le signe de la petite enfance. C'est tant mieux. En tant qu'élus, c'est notre rôle d'accompagner le parcours des enfants, de leur offrir un vrai confort de travail sur les temps scolaires, mais aussi un accueil et des services de qualité avant et après la classe.

Ainsi, en attendant d'aller à l'école, les enfants de 0 à 3 ans ont plaisir à se retrouver à l'espace jeux Batifol, accompagnés de l'éducatrice Sylvie Hamon. Ce lieu est maintenant totalement rénové, gai et lumineux. Au nom de l'équipe municipale, je tiens à remercier et à féliciter les services techniques et les entreprises pour leur investissement et la qualité de leur travail.

Par ailleurs, beaucoup d'entre vous ont pu voir que le nouveau restaurant scolaire est maintenant totalement aménagé. Il sera inauguré par Monsieur le Maire, le samedi 20 novembre 2010. Sa métamorphose est surprenante, aussi bien sur le plan esthétique qu'acoustique et avec quelques élus et une représentante de parents d'élèves, nous avons pu constater combien les enfants semblent satisfaits de prendre leur repas dans ce nouvel espace. Nous sommes repartis sur de nouvelles bases et nous espérons que tous auront à cœur de respecter le personnel et ce nouvel environnement.

Mais ces réalisations récentes et indispensables ne doivent pas nous empêcher d'anticiper l'avenir. La population plélanaise augmente et le nombre d'enfants scolarisés dépassera dans quelques années les capacités d'accueil de nos établissements. C'est pourquoi, une réflexion est engagée depuis peu sur l'agrandissement de l'école maternelle publique "Les Mains Vertes". Une commission a été créée, que nous avons voulu la plus large possible : composée d'élus, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, d'ATSEM, qui se réunira pour la première fois le 15 novembre 2010. Ce sera l'occasion pour chacun d'apporter sa contribution au projet et de participer ainsi au bien-être et au développement de nos enfants.

Thérèse Deputte-Drieux

SOMMAIRE



3 Le mot de l'adjointe

4 > 7

Actualité de Plélan

- Réforme des collectivités : Plélan se positionne
- Qu'est-ce que le service civique ?
- Conseil municipal du 2 Sept. 2010
- Accessibilité
- La mairie fait sa braderie
- Conseil municipal du 7oct. 2010



8 > 9

Plélan en devenir

- Restaurant municipal : suivez le guide



10 > 11

La vie du bourg

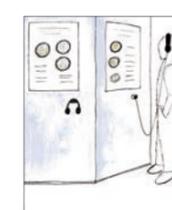
- Les commerçants préparent décembre
- Noël sans déchets
- Nouveaux commerces, nouveaux services



12 > 13

Plélan & vous

- Les murs ont des oreilles
- "Félin possible"
- Le coeur a ses raisons



14

Agenda

15

Portrait

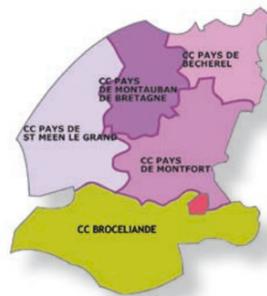
- Jean-Charles Oillac : "Entre pierres et pollens"



16

Programme du cinéma

Réforme des collectivités : Plélan se positionne



Dans le cadre de la prochaine réforme des collectivités, la Communauté de Communes de Brocéliande a interrogé l'ensemble des communes de la communauté afin qu'elles prennent une délibération de principe sur la façon dont elles envisagent l'avenir de leur territoire. Voici les réponses apportées par le Conseil municipal.



1) Notre commune veut-elle poursuivre son adhésion à la Communauté de Communes de Brocéliande, dans son périmètre actuel, pour relever ces défis ? Pourquoi ?

OUI, car il est impératif de mettre en commun des moyens pour conduire des projets et mettre en place des équipements nécessaires à la vie sociale, culturelle et économique d'un territoire, selon les principes du développement durable.

Cette collaboration intercommunale n'est possible que si Plélan retrouve une représentation politique normale au sein de la Communauté de Communes de Brocéliande. Plélan doit retrouver ses délégations de compétences initiales, afin d'être libre de mettre en place des projets en concertation avec le conseil communautaire. La situation actuelle renforce le sentiment de Plélan et de ses habitants d'être en marge de la Communauté de Communes de Brocéliande, alors même qu'elle est la seconde commune en terme de population.

Par ailleurs, le périmètre actuel de la Communauté de Communes de Brocéliande n'est pas optimal puisqu'elle s'étire entre l'aire urbaine de Rennes et des territoires plus ruraux. Ce périmètre devra donc certainement être revu à long terme pour être en meilleure concordance avec un bassin de vie.

2) Notre commune pourrait-elle envisager une fusion de Communautés de Communes ? Pourquoi ?

OUI, une fusion de notre Communauté de Communes avec une ou plusieurs Communautés de Communes plus rurales, plus proches du bassin de vie de l'Ouest du territoire, pourrait être envisagée.

Ce type de fusion peut être guidé par une complémentarité et des intérêts conver-

gents, un bassin de vie qui a un réel intérêt pratique pour ses habitants (par exemple, relativement à l'emploi, au tourisme, aux infrastructures, aux services). La fusion pourrait également être envisagée par l'opportunité de créer un regroupement communal disposant de ressources accrues tout en ayant un poids politique plus important vis-à-vis de partenaires tels que le Conseil régional, les départements, les représentants de l'Etat.

Une mutualisation des moyens humains et matériels plutôt qu'une fusion proprement politique pourrait être envisagée dans un premier temps.

3) Notre commune reconnaît-elle, dans le Pays de Brocéliande et le Syndicat Mixte du SCoT* un espace pertinent de coopération ? Pourquoi ?

OUI, car même si ce n'est pas nécessairement un bassin de vie, c'est un territoire de projets, dont une grande partie est aujourd'hui bien identifiée, et c'est bien là que la notion d'indépendance décisionnelle doit être la plus forte (Conseil de développement, CAUDHEM, Plate Forme Initiative Locale...). Les communes doivent avoir comme référence de développement d'abord le PAYS en appui avec le SCOT, avec la nécessité de laisser à chacune des structures ses propres prérogatives, qui sont des complémentarités reconnues.

Dans toute organisation il faut un socle, le PAYS représente donc cette base indispensable de coopération pour conserver notre identité, et mener à bien des projets supra communautaires, comme un schéma territorial de santé, un schéma de développement numérique, la création d'un point info énergie, l'amélioration des moyens de transport, etc.

Qu'est-ce que le service civique ?

Le service civique remplace le méconnu service civil, pourtant pas si daté (mis en place en 2006), mais qui n'a jamais vraiment pris car jugé trop complexe. La formule est donc simplifiée : l'idée est de pousser les jeunes à s'investir dans des "missions utiles à la société", dans des associations, des ONG, des fondations, des collectivités locales ou l'Etat. Exemple : donner un coup de main à une maison de retraite, faire du soutien scolaire ou monter un projet de dispensaire au Burkina Faso, car le service civique peut se faire à l'étranger. Le service civique dure entre 4 et 6 mois, mais il faut consacrer au



moins 24h semaine à son activité volontaire. En échange, les jeunes perçoivent 540 €/ mois de l'Etat. Si vous souhaitez plus d'infos ou si vous cherchez une mission : prenez rendez-vous avec Bernard Legal adjoint et correspondant Défense pour la commune ou connectez-vous sur le site : www.service-civique.gouv.fr

Recensement agricole

De septembre 2010 à avril 2011, la DRAAF Bretagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) organise le recensement des exploitations agricoles sur la commune pour obtenir une photographie détaillée de l'agriculture et de ses évolutions. Des enquêteurs munis d'une carte professionnelle attestant de leur habilitation viendront vous interviewer à votre domicile. Tous les renseignements sur le site : <http://agriculture.gouv.fr/devenez-partenaire-du-recensement>.

S'inscrire sur les listes électorales :

Les personnes nouvellement arrivées à Plélan sont invitées à se faire inscrire à la mairie avant le 31 décembre 2010, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes nés entre le 1er mars 1992 et le 28 février 1993 seront inscrits d'office sur la liste électorale. Il leur appartient de venir vérifier en mairie qu'ils sont bien inscrits.

Vous pensez quoi de mon CV ?

Vous souhaitez affiner vos techniques de recherche d'emploi : rédaction de CV, préparation aux entretiens, mise en valeur de ses savoirs-faire. Mardi 16 novembre de 8h45 à 12h, le Point accueil Emploi de Plélan-le-Grand vous propose un atelier pour bien vous renforcer vos atouts et mettre en avant vos points forts.

Renseignement au 02 99 06 84 34

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du
2 septembre 2010

- > Modification de la représentation des communes au sein des établissements publics de coopération intercommunale (voir P. 6)
- > Suite au diagnostic du réseau d'assainissement, le Conseil décide d'engager des travaux afin de réduire l'infiltration d'eaux parasites. Les secteurs concernés sont les suivants : rue des 3 moutons, rue des Forges, chemin de Béni-guet et le ruisseau du Tavouillet. Sont également envisagés une extension du réseau rue des Châteaux, diverses interventions sur le réseau et des travaux de mise en conformité de la station d'épuration. L'enveloppe financière de cette opération est estimée à 120 000 € HT. 54 000 € d'aides sont sollicités de la part de l'Agence de l'eau et du Conseil Général.
- > Approbation d'un avenant de travaux supplémentaires d'un montant de 1 210. 20 € HT pour la fourniture et la pose du carrelage dans le cadre de la restauration du restaurant scolaire. Il a également été validé la non-exécution de certains travaux prévus dans le marché, soit un avenant de - 11 350.80 € HT.
- > Réforme des collectivités (voir article P. 4)
- > Personnel communal : attribution d'un régime indemnitaire à la responsable du service périscolaire d'un montant de 90.26 €/ mois.
- > Création d'une commission municipale pour le projet d'extension de l'école maternelle. Cette extension est légitimée par la progression des effectifs ainsi que par l'inadaptation de certains locaux. Des personnes extérieures seront associées : direction d'établissement, personnel communal, représentants de parents d'élèves et inspection académique.
- > Création d'une commission pour travailler sur les diagnostics d'accessibilité voirie et établissement recevant du public (Voir article p.6)

Les compte-rendus détaillés sont sur : www.plelan-le-grand.fr



La démarche initiée par les Services Préfectoraux dans le cadre des coopérations intercommunales, laisse le temps aux territoires d'être acteurs de leur avenir et de trouver une organisation cohérente pour demain. Sur la forme, les huit communes de la Communauté ont exprimé des avis qui peuvent sembler différents, mais qui convergent tous sur le fond.



Laurent Peyrègne,
Maire de Plélan-le-Grand



Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) est un outil de mise en cohérence des politiques de l'habitat, du transport, du développement économique... Il doit permettre aux acteurs locaux d'organiser le développement et l'aménagement futur du territoire.

L'accessibilité en question

Circuler dans le bourg, accéder aux bâtiments communaux, sont des déplacements quotidiens et banals. Pourtant lorsque l'on souffre d'un handicap physique, même temporaire, cela peut relever d'un parcours du combattant. En septembre dernier, la commune a créé une commission pour s'emparer de ces questions.

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, oblige les collectivités locales à élaborer un diagnostic sur l'accessibilité des espaces publics et des bâtiments communaux. Même si ce diagnostic concerne prioritairement les personnes atteintes de handicap, il intéresse également celles et ceux qui, à un moment de leur vie, éprouvent une gêne à se déplacer : accident, grossesse, accompagnement d'enfants, poussette, etc...

Le cabinet Qualitconsult, missionné par la municipalité, a mis ainsi en évidence des aménagements non conformes au niveau des bâtiments communaux. Il s'agit de portes trop étroites, de sanitaires trop exigus pour laisser passer un fauteuil roulant, et de toute une série de points qui contraignent l'accès des personnes souffrant de handicaps variés. La commune devra réaliser une mise en conformité de ses bâtiments avant 2015. Toutefois, il lui sera possible d'obtenir des dérogations si le montant des travaux (estimé à 600 000 €) semble disproportionné au regard de l'usage ou de l'âge du bâtiment concerné.

Pour réaliser le diagnostic de la voirie du bourg, la commission municipale a invité des représentants des écoles, de la maison de retraite, des services de l'état, afin d'identifier les itinéraires prioritaires en centre-bourg. Le bureau d'étude a ensuite exploité ces cheminements pour aboutir à un plan de mise en accessibilité, document obligatoire et consultable par le public en mairie. La loi n'oblige pas à la réalisation des travaux. La municipalité va cependant se servir de cette étude pour définir des zo-



nes de travaux prioritaires sur la voirie et les trottoirs du bourg. Les non-conformités diagnostiquées portent en grande partie sur la largeur des trottoirs (1,40 minimum), le positionnement des obstacles tels que le mobilier urbain, les poteaux EDF, le revêtement des sols permettant ou non le passage d'un fauteuil roulant, le traçage des passages piétons.

L'objectif est bien sûr de contribuer à l'insertion sociale des personnes ayant des difficultés pour se déplacer. Mais c'est aussi un levier d'action pour favoriser la marche à pied et contribuer à diminuer d'autant l'utilisation des véhicules et les émissions de CO2.

Élection de nouveaux délégués

Suite à la démission de leur mandat de deux conseillers municipaux, pour raisons professionnelles : Marie-Aude Doucet et François Guillas, le Conseil municipal a procédé à un renouvellement de la représentation de la commune au sein des établissements publics de coopération intercommunale. Les résultats du vote à bulletins

secrets sont les suivants : Murielle Douté-Bouton est élue comme déléguée suppléante à la Communauté de Communes de Brocéliande. Frédéric Collet et Bernard Le Gal sont élus comme délégués titulaires au S.I.V.U. : "Forges et Métallurgie du Fer en Brocéliande" et Patricia Garin comme déléguée suppléante. Concernant la composition des

commissions municipales : Patricia Garin et Frédéric Collet intègrent la commission : "Vie économique locale/ tourisme". Joël Chotard intègre la commission : "marché" et Murielle Douté-Bouton et Gérard Beaudoin siègeront à la commission "Personnel".

La Mairie fait sa braderie



Le site web de la commune s'enrichit d'un nouveau service : Webenchères ! Tapez dans votre navigateur : www.plelan-le-grand.fr cliquez sur l'onglet Webenchères (à gauche). Vous accédez à une page qui propose à la vente, le matériel réformé de la mairie. Ce service s'adresse aux particuliers comme aux professionnels et sera mis à jour régulièrement. Sont actuellement proposés à la vente, des chaises d'écoliers, des plans de travail en inox, un batteur, une armoire à refroidissement, un fourneau.... Le plus offrant remportera la mise !

Surveillez votre boîte à lettres

Urbanisme, habitat, logement, transport, infrastructures, solidarité, accès à la connaissance, sport, loisirs... Tous ces thèmes de l'Agenda 21 ont été évoqués à l'occasion des premières tables rondes réunissant élus et personnes ressources.

Fin décembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres, une publication municipale qui synthétise toutes les pistes explorées par ce premier groupe de travail.

Impôts : rappel

Vous êtes assujettis à l'Impôt sur le Revenu, à la Taxe d'habitation, à la Taxe Foncière, la Direction Générale des Finances Publiques vous propose des moyens de paiement modernes, simples, pratiques et sûrs.

Plusieurs formes de paiement sont à votre disposition :

Le prélèvement à l'échéance s'effectue 10 jours après la date limite de paiement et vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement.

Le prélèvement mensuel s'effectue le 15 de chaque mois de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre, s'il y a une augmentation de votre impôt.

Le paiement direct en ligne sur le site impots.gouv.fr est une formule souple de prélèvement que vous choisissez ou non à chaque échéance.

Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel, contactez votre trésorerie ou votre service des impôts des particuliers (SIP) dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition ou sur le site www.impots.gouv.fr

Le Pays touristique déménage

Depuis le vendredi 22 octobre 2010, les bureaux du Pays Touristique de Brocéliande ont été transférés à Montauban-de-Bretagne. Ils conservent toutefois les mêmes coordonnées téléphoniques, le même numéro de fax et les mêmes adresses e-mail.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 7 octobre 2010

- > Adoption à l'unanimité du rapport d'activité de la Communauté de Communes de Brocéliande pour l'année 2009.
- > Élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde qui définit les risques identifiés sur la commune, ainsi que les risques climatiques sanitaires ou technologiques.
- > Adoption du rapport sur le service public de l'assainissement collectif pour l'année 2009.
- > Revalorisation de 1,5% de la surtaxe pour les usagers domestiques et les industriels à compter de janvier 2011 et au profit de la commune.
- > Acceptation d'un avenant de travaux supplémentaires pour la pose de tirants en acier sur l'église St Pierre. Montant de l'avenant + 10 995.33 €.
- > Acceptation d'un avenant de travaux supplémentaires pour le restaurant scolaire de + 3 589.91€ et d'un avenant négatif de - 7773.66 € pour non-exécution de certains travaux prévus au marché.
- > Adoption d'une nouvelle dénomination des salles municipales et d'une signalétique adaptée.
- > Révision des conditions et des tarifs de location du restaurant scolaire et de la salle des fêtes. Par ailleurs, pour se prémunir d'un nettoyage non satisfaisant du restaurant scolaire, une caution de 150 € sera demandée, ainsi qu'une caution de 500 € en cas de dommages matériels.
- > Renouvellement de la location du local Passage Morgane à l'association Panier Bev dans les mêmes conditions que les deux années précédentes.
- > Création d'une commission chargée de l'inventaire des zones humides sur la commune, dans le cadre du diagnostic environnemental imposé par la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 4 novembre 2010, 20h30 salle du Conseil.



<<
Une cuisine rationnelle qui assure les meilleures conditions d'hygiène et facilite les conditions de travail.

<
Mis en place à la rentrée, le système de badge informatisé permet de facturer au repas pris et non plus par forfait comme précédemment.



<<
Deux services par jour pour accueillir :
120 maternelles
200 primaires
150 collégiens

<
Initier les enfants aux goûts et aux saveurs avec des animations toute l'année et un menu bio chaque semaine.



Restaurant scolaire : suivez le guide

Louer le restaurant ?

Au regard des contraintes imposées par le bâtiment, un nouveau règlement de location du restaurant scolaire a été rédigé. Il est consultable en mairie.

> La location de la salle de restauration aux associations plélanaises est gratuite lors de la première utilisation.

> La location de la cuisine par une association reste possible à condition de faire appel à un traiteur en activité.

Le samedi 20 novembre 2010 à 10h, Monsieur le Maire de Plélan-le-Grand inaugurera l'extension du restaurant scolaire municipal. En avant première, une visite guidée de l'équipement flambant neuf.

Si le gris de la façade semble un peu austère, c'est pour mieux jouer en contraste avec l'intérieur du bâtiment : une impression de volume et de clarté, un réhaut de vert anis et d'orangé réveille les murs blancs... Cela met presque en appétit ! Pourtant, les travaux n'ont pas été une sinécure. Patrick Riffault, l'adjoint qui a suivi l'avancée du chantier, l'admet volontiers : "Le restaurant scolaire fonctionne toute l'année en continu, soit pour les scolaires, soit pour les enfants du Centre de loisirs pendant les vacances. Malgré tout, il fallait assurer la continuité du service tout en surveillant la progres-

sion de chaque corps de métiers." Au final, il n'y aura eu que deux arrêts de production lors du déménagement de la cuisine au mois d'avril dernier. Pendant ces deux jours, les sandwiches et les chips ont remplacé les repas chauds, et les enfants n'ont pas boudé le plaisir d'un pique-nique improvisé ! Depuis la rentrée, les quatorze agents qui assurent la cuisine, le service et le nettoyage, prennent peu à peu leurs repères dans ces nouveaux murs. Le recrutement de Virginie Blanchouin semble avoir redonné un nouveau souffle à une équipe à laquelle il manquait un référent de proximité. Passés les quel-

ques "couacs" de démarrage, tout le monde semble reconnaître une notable amélioration des conditions de travail : facilité de circulation avec les chariots-repas, augmentation du nombre de rangements et une moquette anti-taches... qui demande quand même un entretien, il ne faut pas rêver ! Au-delà du confort des enfants et des agents, ce restaurant était aussi pour la municipalité l'opportunité d'en réduire la facture énergétique. De la ouate de cellulose insufflée dans les murs, une ventilation double-flux couplée au chauffage central, des menuiseries plus performantes, et une citerne enterrée de 30 000 litres

recupérera les eaux de pluies pour faire fonctionner les chasses-d'eau. Au total, les économies annuelles attendues sont de l'ordre de 4000 €. "Nous sommes doublement gagnants sur cette opération, puisque la prise en compte des performances énergétiques du bâtiment nous a aussi permis d'obtenir une subvention de 100 000 € de la Région dans le cadre du programme "Eco Faur", commente Murielle Douté-Bouton, l'adjointe au développement durable. Vous souhaitez en savoir plus ? Profitez de l'inauguration du 20 novembre prochain, pour prolonger la visite.

Points de vue >



"Les conditions de travail sont améliorées : on a plus de place pour circuler autour des tables et plus de rangements en cuisine."

Anne Garnier, agent municipal, à la cuisine, au service et au nettoyage des salles



"J'aime bien les couleurs, avant c'était blanc et triste. Et quand on recule notre chaise, c'est aussi moins bruyant."

Maëva, en CM1, école publique



"Les bruits sont beaucoup plus feutrés qu'auparavant, c'est agréable pour les professeurs qui choisissent de déjeuner avec les enfants'."

Michel Carniaud, Directeur de l'école Notre-Dame

Les commerçants préparent décembre...

Pour la première fois cette année, l'UCAP et le regroupement des commerçants du marché de Plélan mutualisent leur énergie et leurs moyens pour préparer les fêtes de Noël. En exclusivité, un aperçu du programme !

Émilie Peyrodes, présidente de l'UCAP, : "Par rapport à l'année précédente, on souhaite vraiment marquer le coup pour que la semaine commerciale de fin d'année devienne une vraie fête populaire. On a essayé de trouver des animations pour les enfants comme pour les parents." Ainsi du 11 au 19 décembre, des tickets de tombola seront disponibles dans vos boutiques : un voyage en Tunisie à la clé, un séjour dans un parc de loisirs et de nombreux paniers garnis. Les 17, 18, 19 décembre, une animation

foraine viendra donner des couleurs au centre bourg : les commerçants du marché et du bourg vous offriront des tours de manège. Et enfin le samedi 18 décembre, il sera proposé gratuitement à vos enfants des promenades à poney, plus commun dans nos régions que les rennes du Père Noël. Ce dernier sera bien sûr au rendez-vous. Il trônera devant la médiathèque toute la journée du samedi et offrira aux enfants sages, le traditionnel cliché, véritable sésame pour des fêtes de Noël réussies.



UCAP* Union des commerçants et Artisans de Plélan

Nouveaux commerces, nouveaux services



Électricité

Après un détour de trois ans à l'entreprise de plomberie Albert Renault, Johan Grimaud, a créé sa propre activité. Installé depuis septembre dernier à Plélan-le-Grand, il propose ses services en électricité générale, en dépannage de chaudière (électricité et fioul) et en automatisme (pose d'un portail électrique par exemple). Si Johan Grimaud s'est vraiment spécialisé dans le dépannage de chaudières, il peut également mettre à disposition de ses clients son carnet d'adresses d'installateurs.

Johan Grimaud
Tél. 02 99 61 83 90
Port. 06 08 67 52 98



Panier bio

Où trouver un Panier Bio dans la région ? C'est maintenant possible à Plélan. Comment passer commande et récupérer votre panier de légumes naturels et de saison dans un point relais ? Au Lutin des Bois, vous êtes à la bonne adresse ! Depuis quelques semaines, vous pouvez faire votre choix sur un catalogue et le mercredi suivant, vous venez récupérer vos légumes, livrés par Agnès qui travaille avec deux agriculteurs locaux, l'un à Baulon, l'autre à Guer. Plusieurs paniers sont proposés, au panier de base, comprenant les légumes, on peut ajouter du fromage de chèvre, du pain au levain, des œufs ...

Agnès de D'âmes nature
Tél. 02.97.75.77.54

La clinique vétérinaire déménage :

Située précédemment Rue des Peupliers, la clinique vétérinaire s'est installée dans ses nouveaux locaux, zone artisanale des Noës.

Crêpes

Depuis mi-septembre, Christine vous invite à déguster crêpes et galettes dans un très joli cadre.

Le menu est renouvelé chaque jour, trois galettes et trois crêpes au choix, avec légumes ou fruits de saison.

Des galettes de Mam Goz à Maxent à la crêperie de Plélan, Christine a choisi le contact avec la clientèle. "J'adore avant tout faire des galettes" mais ajoute-t-elle, "je suis heureuse d'avoir le contact avec les clients et les recevoir pour déjeuner, déguster une crêpe l'après midi entre amis ou même juste prendre un café ou un thé." Les galettes et les crêpes sont de Christine, le décor est d'Alexandre, jeune architecte tout juste sorti de l'école qui a joué avec les rectangles et la couleur pour imaginer un ensemble très harmonieux.

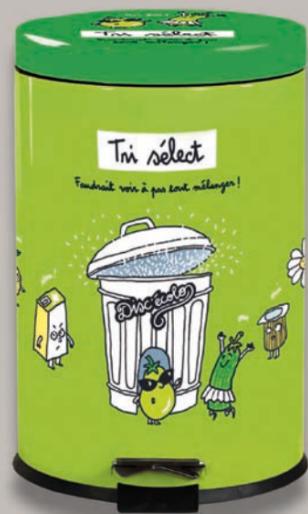
La Galette Rit

Vente de galettes et crêpes à emporter. Ouverte mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 19h00 – Mercredi et samedi de 9h00 à 16h00.

Fermeture le dimanche et le lundi.
11 rue Nationale à Plélan le Grand
Tél. 02.99.06.64.00

Pour un Noël sans déchets

Noël approche à grands pas et avec lui, son cortège de cadeaux et ...de déchets. Papiers cadeaux, cartons, films plastiques, etc..., remplissent nos poubelles. Pour que Noël reste une fête réussie avec moins de déchets au pied du sapin, voici quelques conseils prodigués par le SMICTOM.



- ✓ Fabriquons nos décorations
Figurines en pâte à sel, pommes de pin, fruit, ...
C'est une occasion pour passer un bon moment avec ses enfants, petits enfants.
- ✓ A table !
Pas de vaisselle jetable, pas de serviettes et nappes en papier.
Préférez les produits locaux et peu emballés, ...
A la fin du repas, trions nos emballages recyclables.
- ✓ Offrons des cadeaux dématérialisés :
Place de spectacle, d'événement sportif ou de cinéma, inscriptions à des cours, chèques cadeaux, ...
- ✓ Des cadeaux pour réparer ou faire réparer
Kit de réparation pour le vélo, livre de bricolage, boîte à outils, ...
- ✓ Des cadeaux utiles en faveur de l'environnement
Lampe à faible consommation d'énergie, appareils à énergie solaire, carafe à eau, ...

Les murs ont des oreilles...

Après le succès de la visite guidée de l'église St Pierre en septembre dernier, la municipalité et l'éco-musée de Montfort-sur-Meu renouvellent leur partenariat pour un projet pédagogique et ludique.



Comment un bâtiment du patrimoine est-il perçu par la population ? Quelles relations les habitants entretiennent-ils avec un édifice qu'ils n'ont parfois jamais visité ? L'artisan remarquera les arbalétriers de la charpente, la couverture de la file des pignons, les badauds noteront l'avancée des travaux ou les échafaudages disgracieux, tandis que les enfants évoqueront leur première communion ou leurs jeux sur le parvis. C'est cette relation particulière des habitants avec un édifice emblématique de la commune, qu'Estelle Guillemain, médiatrice du patrimoine pour l'écomusée a voulu mettre en évidence : "j'ai fait des micro-trottoirs, interrogé les passants, les habitants et tous

ont une façon différente d'envisager l'église". Ces témoignages ont été réunis autour d'une installation sonore qui sera visible à la médiathèque Julien Gracq le samedi 11 décembre. Parallèlement à cette installation, le Club Photo de Brocéliande présentera une série de clichés sur le patrimoine local.

Pour lancer cette exposition/installation, vous êtes invités à assister, ce 11 décembre 2010 à 18h, à une présentation du patrimoine de Plélan par Roger Blot, expert départemental du patrimoine religieux et Cécile Delarue, conférencière pour l'écomusée de Montfort-sur-Meu.



Voix d'hommes

La chorale Dosidola et sa vingtaine de chanteurs a repris son rythme de croisière et répète en alternant, soit le mercredi à 20h30 à Plélan, à l'Ecole de musique rue Nationale, soit le lundi à 20h30 à Guer-Bellevue (au domicile d'une des choristes). L'association spécialisée dans la musique classique souffre, comme beaucoup de chorales, d'un déficit de voix d'hommes et fait donc appel à tous ceux (mais les sopranos et mezzo-sopranos sont aussi les bienvenues) qui souhaiteraient prêter leur organe à cet ensemble vocal.

Contact : Mme Lizé Jacqueline, Présidente, tél. 02 99 06 75 71

Le coeur a ses raisons...

A 57 ans, Yvonnick Moriceau décide de s'investir pleinement pour une association humanitaire : Tam-tams du coeur.



Yvonnick Moriceau & William Babillon remplissent le container à destination de Bangui. Pour obtenir plus d'infos sur l'association, consultez le site Internet : www.tamtamsducoeur.fr

"C'est l'histoire d'une rencontre : celle d'un collègue de boulot, d'origine camerounaise, William Babillon, qui a fondé une association pour venir en aide à la population africaine et moi, qui depuis toujours souhaitais m'investir dans l'humanitaire". Yvonnick Moriceau, frappé d'un double infarctus à deux ans de la retraite, se voyait mal profiter de sa pension d'invalidité devant la cheminée de son pavillon plélanais. Un coup de téléphone à son ancien collègue pour reprendre contact et proposer son coup

de main à l'association TamTams : "Mon collègue a voulu connaître les raisons de mon engagement. On ne prend pas part à une aventure humanitaire par dépit, ce doit être un choix assumé." Et ce choix, il l'assume : il sollicite les hôpitaux, les associations, les particuliers pour remplir petit à petit le container qui fera route vers Bangui en Centre Afrique. L'objectif est d'acheminer du matériel scolaire, médical et sportif et de procéder sans intermédiaire à leur distribution. Le 27 octobre, Yvonnick et

William ont décollé de Roissy, direction République Centrafricaine pour réceptionner le container. C'est une aventure, pas une excursion touristique, d'ailleurs le voyage, les vaccins, sont au frais des bénévoles, seul l'hébergement sur place est assuré par l'association. "Je suis donneur..." répète Yvonnick, c'est une conviction et cela ne souffre aucune discussion. Retour dans cinq semaines et Yvonnick le sait déjà, il fera encore une fois appel aux plélanais pour remplir, en 2011, un nouveau container.

Bloom, Moby et Cocoon cherchent leur maître

Coup de pouce à l'association "Félin possible", créée en 2008 à Québriac qui prend en charge les chats abandonnés en vue de leur future adoption.



Caroline Cantin, présidente de l'association : "L'originalité de notre démarche est que nous ne possédons pas de locaux et que nous fonctionnons par le biais de familles d'accueil. Ces familles acceptent d'héberger un chat, apprennent à le connaître, ce qui permet à l'association de présenter aux candidats les animaux qui leur correspondent le mieux." L'objectif de l'association est de sensibiliser le public à la protection et à la surpopulation féline. L'initiative est

courageuse mais difficile à mettre en oeuvre : il faut à la fois trouver une famille d'accueil et des candidats à l'adoption. Pourtant tout est mis en oeuvre par l'association pour faciliter l'adoption des matous : les animaux sont tatoués, vaccinés et stérilisés. Mais une image vaut cent discours. Rendez-vous sur le site de l'association, vous y découvrirez par exemple, Bloom, Moby et Cocoon, en famille d'accueil à Plélan...

internet : www.felinpossible.fr

Cocoon est à adopter sur Plélan

Courez les poussins !



Le club d'athlétisme de Brocéliande (EAPB) a ouvert à Plélan, une section "découverte" pour les enfants. Les séances d'entraînement ont lieu tous les jeudis de 17h30 à 18h30. Au programme : saut en longueur, course, relais... sous la direction d'Aurélien Cordé.

Renseignements et inscriptions au 06 85 77 45 89

11 novembre

Cette année, la cérémonie du 11 novembre prendra une dimension particulière... En effet, c'est le moment choisi par le Maire pour remettre aux anciens combattants de 39-45 un diplôme d'honneur qui rend hommage à leur dévouement. Mais ce sera aussi l'occasion, après la cérémonie, d'écouter les témoignages de Fernand Hérisson, d'Alain Le Corre et Roger Martin, anciens combattants de la Seconde Guerre Mondiale. Ces témoignages poignants, ont été collectés par des jeunes du collège l'Hermine et le montage réalisé par un professionnel du son. (Voir l'Agenda pour les horaires précis).

103 ans !



Soeur Félicie a fêté ses 103 ans en septembre à la Villa St Joseph. La Doyenne de Plélan ?

Ça va se passer

Soirée cinéma 9 nov. à 20h



Mardi 9 novembre à 20h au cinéma l'Hermine. Projection du film de Coline Serreau : **"Solutions locales pour un désordre global"** suivie d'une discussion avec Lucete Dias Nobre, représentante du mouvement brésilien «des Sans Terre». Cette soirée est co-organisée par la Nef de Brocéliande et le B.R.A.S. dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire.

Infos : www.solutionslocales-lefilm.com/espace-presse

Soirée Casinos/ Crêpes 10 nov



Pour les jeunes et leurs parents, soirée jeux casinos et crêpes le 10 novembre à partir de 19h à la salle polyvalente de Paimpont. Gratuit. Inscription à l'Espace Jeunes de Plélan. Rens. <http://espacejeunes-plelan.skyrock.com>

Traits libres Du 2 au 30 nov.

Exposition à la médiathèque de peintures et aquarelles par l'association plélanaise Traits libres. Rens. 02 99 61 80 03

Cérémonie du 11 nov

10h30 messe au Têlin. 11h30, cérémonie devant le monument aux morts de Plélan avec remise des diplômes d'honneur aux anciens combattants. A 12h 15 en mairie, présentation du travail de collectage intitulé : "Portraits d'anciens combattants", réalisés par des élèves du collège l'Hermine.

Concert 14 nov.



Concert du duo Martin Coudroy (accordéon) et Lena Jonsson (violin) à 17h à l'église de Saint-Péran. Infos : www.dbdb-saintperan.fr

Inauguration 20 nov. à 10h

Inauguration du restaurant scolaire par l'équipe municipale suivie d'une visite des locaux.

Rens. mairie : 02 99 06 81 41

A vos fourneaux 4 décembre

L'Espace Jeune organise un concours de cuisine en équipe toute la journée du 4 décembre. Inscription gratuite. Rens. 02 99 06 88 90

Marché de Noël Le 5 décembre

Le traditionnel marché de l'école Notre-Dame aura lieu le dimanche 5 décembre à la Salle des Fêtes. Au programme : petites décorations, crèches..., réalisées par les élèves. En présence du Père Noël.

Rens. Mme Peltier au 06 82 03 49 89

Les murs ont des oreilles 11 déc.

Installation sonore et conférence à la médiathèque sur le patrimoine local. samedi 11 décembre à 18h. Voir article p. 12

Le Vestiaire Le 15 & le 22 déc

Les bénévoles du "Vestiaire" (local situé au 5 rue de la Chèze, près du Trésor Public) vous invitent à partager le verre de l'amitié les mercredis 15 et 22 déc. de 14h à 16h30. Vous êtes tous les bienvenus.

Pour rappel, le Vestiaire recueille vos dons de vêtements (d'hiver) pour les redistribuer gratuitement.

Renseignements en Mairie

Rendez-vous des joggers



Un nouveau rendez-vous pour tous les amateurs de jogging en fin de semaine, le samedi matin ou le dimanche matin, en fonction des préférences. Autour du Thêlin à Plélan, notre point de départ, venez nombreux courir sur une durée d'une heure environ en pleine nature, agréable et pleine de reliefs intéressants. A partir de l'Eglise du Thêlin nous irons sillonner pour ce trail du matin le parcours du GR voisin, le bois et les sentiers jusque St Malo de Beignon, les campagnes vers le Pont du Secret, les bois jusque Loutehel, l'accès jusqu'au rocher de Ruminy, etc. Tout cela évidemment dans la plus grande décontraction, sans esprit de compétition.

Pour les personnes intéressées, merci de contacter le 06.28.05.30.86 (Marcel Gonzalez). Venez nombreux.

Néolithique jusqu'au 31 déc.

L'exposition "La vie au Néolithique en Brocéliande" à l'écomusée de Montfort-sur-Meu est prolongée jusqu'au 31 décembre.

Rens. 02 99 09 31 81

Entre pierres & pollens Jean-Charles Oillic

Jean-Charles Oillic, installé à Plélan depuis peu, soutiendra dans quelques mois sa thèse qui traite de l'impact de l'activité humaine sur son environnement.

Une petite anomalie de terrain, une végétation plus rare ou plus touffue à certains endroits sont peut-être les signes d'une lointaine activité humaine. "C'est parfois imperceptible, explique Jean-Charles Oillic, il faut éduquer son regard." Même si les pinces et les grattoirs n'ont pas été relégués au rang d'antiquités, l'archéologie a étendu la panoplie de ses outils. Les images satellites de Google Earth ou de Géoportail lui ont même donné des ailes : un site métallurgique gaulois a été repéré sur la massif de Brocéliande grâce à une concentration de taches rouges (minerais de fer!) identifiables sur les vues aériennes. "La prospection visuelle oriente les recherches, mais notre travail est aussi d'interroger les textes anciens, de faire parler le charbon et les pollens". Et des pollens, Jean-Charles Oillic en a fait son miel. En effet, la caractéristique du pollen est sa coque très résistante qui se conserve très bien dans les tourbières et les étangs. Un carottage au milieu de l'étang de Paimpont a permis d'isoler certains d'entre eux, d'analyser leur morphologie pour faire un saut de 15 000 ans en arrière. Imaginez Brocéliande avant Brocéliande, sans forêt, blanc et glacé, traversé par des troupeaux de rennes ! Pourtant, le jeune archéologue de 28 ans est formel : "le territoire était similaire à celui de la Sibérie. Pour imaginer les séquences de réchauffement, il suffit de visualiser tous les types de paysages entre ici et l'extrême nord de la Russie, et vous aurez une photographie de cette évolution." C'est unique en Bretagne grâce aux tourbières, on a pu se faire une idée assez précise du climat et de la végétation à une époque donnée.

Cependant, Jean-Charles Oillic ne s'attribue pas les mérites de ces recherches : "Je suis arrivé en 2003 pour faire des fouilles sur la forêt de Paimpont, mais avant moi, des passionnés comme Jacques Briard ou Guy Larcher avaient déjà bien éclairci le terrain. C'est un travail de collaboration". Collaboration qui sera formalisée en 2009 avec la création d'un PCR, entendez Programme Collectif de Recherche, qui regroupe une cinquantaine de personnes, bénévoles ou chercheurs. Fédérer les compétences du territoire, il fallait plus qu'y penser, il fallait le faire. Résultat : l'inventaire archéologique sur le massif de Brocéliande avance à grands pas : un millier de charbonnières recensé, 300 sites métallurgiques de la période gauloise et 10 de la période médiévale... Et puis d'autres découvertes qui parlent un peu plus aux néophytes. C'est le cas de cette ancienne digue qui aurait partagé l'étang de Paimpont en deux : "il est possible qu'une partie du lac ait été destinée à la pisciculture tandis que l'autre servait à l'alimentation de moulin". Détail cocasse, les photos prises par le sonar révèlent plusieurs "griffures" sur les berges du lac. Renseignements pris, il s'agirait des traces laissées par des véhicules amphibies de l'armée française lors de la seconde Guerre mondiale ! Là encore, il ne s'agit que d'une petite anomalie de terrain.

Si lors de travaux de labours ou de terrassement, vous découvrez une parcelle qui contient une forte concentration de silex, de tuiles, de machefer..., n'hésitez pas à prévenir Jean-Charles Oillic. L'archéologue en fera un relevé photographique sans rien prélever ou confisquer.

EN BREF >

Le Téléthon aura lieu les 3 & 4 décembre 2010. Comme les années précédentes, la municipalité et les associations se mobiliseront pour créer l'événement et lutter contre la myopathie.

Ciné à l'Hermine Nov.

Il reste du jambon ?

1h30min. Film français, réalisé par Anne Depétrini. Avec Ramzy Bedia, Anne Marivin, Marie-France Pisier, Géraldine Nakache, Leïla Bekhti, Mohamed Fellag. Date de sortie cinéma : 27 octobre 2010.

Lorsque Justine Lacroix, charmante journaliste télé cantonnée à la rubrique « chiens écrasés » rencontre un séduisant chirurgien urgentiste, c'est tout de suite le coup de foudre... Et le début d'une grande histoire d'amour.

La jolie blonde parisienne et le grand brun de Nanterre deviennent vite inséparables, mais il y'a juste un petit détail que Justine a oublié de prendre en compte : l'homme qu'elle aime est... Arabe, enfin « français issu de l'immigration ». Un détail pour Justine et Djalil mais pas pour leurs familles respectives, les Lacroix et les Boudaoud...

Mardi 02 novembre à 20h



Trop loin pour toi

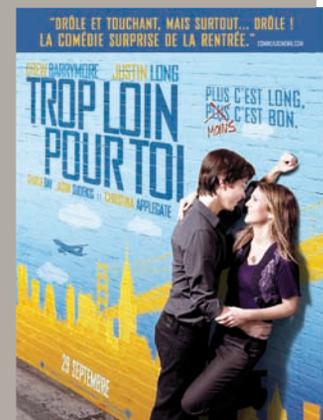
1h41min. Film américain, réalisé par Nanette Burstein. Avec Justin Long et Drew Barrymore. Date de sortie cinéma : 29 septembre 2010.

Erin et Garnett sont très bien ensemble, même quand ils ne le sont pas. Lorsqu'Erin, jeune étudiante en journalisme, part pour San Francisco terminer ses études ; son petit ami Garrett, jeune découvreur de talents musicaux, reste à Manhattan poursuivre ses ambitions dans l'attente d'une promotion qui lui a été promise. Grâce à la connexion d'une webcam et le programme miles «grand voyageur», ils avancent tous deux leurs pions

naviguant au travers des pièges et problèmes de communication de leur amour Est-Ouest, évitant les mauvais conseils d'amis et de certains prédateurs célibataires pour qui «je suis pris» n'est pas un obstacle. Mais, lorsque leur attente semble tirer à sa fin, Erin décroche le job de ses rêves en Californie, tandis que la carrière de Garrett s'emballe à New York. Les grandes retrouvailles tant attendues pourraient les séparer pour de bon... à moins que leur amour ne tienne bon.

Vendredi 05 novembre à 21h

Dimanche 07 novembre à 20h



Ces amours là

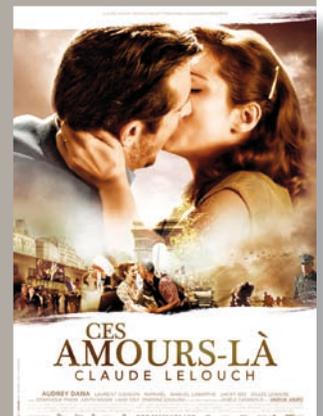
2h00min. Film français, réalisé par Claude Lelouch. Avec Audrey Dana, Raphaël, Dominique Pinon ... Date de sortie cinéma : 15 septembre 2010.

Le destin flamboyant d'une femme, Ilva, qui, sa vie durant, a placé ses amours au dessus de tout et se les remémore au rythme d'un orchestre symphonique. Dans cette fresque romanesque, Ilva incarne tous les courages et les contradictions d'une femme libre. Et si ce n'était pas Dieu qui avait créé la femme

mais chaque homme qu'elle a aimé ?

"On dégustera, telle une sucrerie, cette autocélebration en forme de romance amoureuse sur fond de tragédie du XXe siècle, même si certaines de ses chansonnettes finissent par nous taper sur le système. Heureusement, une Audrey Dana en grande forme sauve le film en l'imprégnant d'une gravité teintée d'humour. Le grand talent de Lelouch, c'est de savoir bien s'entourer." Elle - Helena Villovitch

Samedi 6 novembre à 21h



Solutions locales pour un désordre global

1h53min. Film français, réalisé par Coline Serreau. Date de sortie cinéma : 07 avril 2010.

Le dérèglement écologique mondial est une conséquence directe de notre système de production et de consommation. Il en résulte une crise profonde des ressources de la terre qui menace gravement la sécurité alimentaire de la planète. Pourtant, des solutions exis-

tent. Et toutes de fondent sur l'élaboration d'un autre type de société... Il est urgent de présenter ces alternatives qui promettent de sauver la planète et l'humanité par la même occasion !

Mardi 9 novembre à 20h, suivi d'une discussion dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

